

Henri d'Arles *

VI

Le jugement des contemporains

Le jugement des contemporains sur l'oeuvre d'Henri d'Arles est varié, on le conçoit. Il peut se diviser en deux catégories: celui des journaux, celui des critiques. Quand on parcourt les recueils de coupures de journaux ayant trait à Henri d'Arles on y trouve toute la gamme des appréciations les plus laudatives, en descendant jusqu'aux senteurs du vinaigre et aux brûlures du vitriol. Passons. Arrêtons-nous plutôt à l'appréciation des critiques littéraires et parmi ces derniers à Mgr Camille Roy, au Père Lamarche, à Séraphin Marion et à Charles ab der Halden.

Pour Mgr Camille Roy, Henri d'Arles est « un artiste très spécial » qui « a excellé dans l'écriture aristocratique ¹ », tandis qu'aux yeux du Père M.-A. Lamarche, il est « un paysagiste impénitent, bientôt doublé d'un amateur d'histoire et de critique ² ». Séraphin Marion classe Henri d'Arles parmi les impressionnistes, dans une étude sur « Horizons ³ » lequel est de tous les ouvrages de l'auteur probablement le plus indigent. Henri d'Arles serait donc aux lettres canadiennes ce que Claude Monet est à la peinture. Enfin, Charles ab der Halden déclare que « rien de banal ne peut venir de lui. Nous n'avions pas encore trouvé en Canada, dit-il, de styliste de son école ⁴ ».

Revenons un instant sur ces divers jugements.

Non seulement Henri d'Arles « a excellé dans l'écriture aristocratique » reprendrons-nous avec Mgr Camille Roy, mais il est même allé trop loin dans ce genre. On connaît l'axiome anglais « too much of a good thing . . . » Mme

* Voir le *Canada français* de janvier et février.

1. Histoire de la litt. can. édition de 1930.

2. *La revue dominicaine*.

3. *Nos Ecrivains*, p. 59.

4. *Nouvelles Études de litt. can.-française*, p. 223

Huguenin, qui signait du pseudonyme « Madeleine » lui en faisait un jour aimablement reproche. Parlant du style d'Henri d'Arles, elle disait :

« Il est trop bien... Je préférerais parfois une phrase plus élastique, plus simple, plus coulante, vous savez de ces phrases qui vont, sont limpides et insoucieuses, respectent les lois du dictionnaire et de la grammaire, mais tout bonnement sans paraître faire exprès »¹

Mis en regard des trois gros tomes d'« Acadie », le qualificatif « amateur » employé par le P. Lamarche pour désigner Henri d'Arles historien n'est guère à la hauteur.

On a aussi reproché aux impressionnistes, parmi lesquels Séraphin Marion classe Henri d'Arles, d'avoir délaissé le style de Bossuet, de Chateaubriand pour employer

« des phrases courtes et inorganiques qui se heurtent, s'entrechoquent, se culbutent... Or, Henri d'Arles a une véritable prédilection pour ce style haché, vif et direct dont les phrases disloquées comportent, entre autres avantages, la dispense d'une connaissance rigoureuse d'analyse logique et de syntaxe... »

Cela reviendrait à dire que la femme d'aujourd'hui a eu tort de délaissé les crinolines de nos arrière-grand'mères pour revêtir la jupe courte à la mode, et nous, les hommes, aurions dû garder les pantalons collants à sous-pieds ainsi que les jabots de dentelle plutôt que d'adopter le pantalon actuel et la chemise échancrée au col. Nul ne contestera la beauté et la majesté de la période de Bossuet; mais on serait bien en peine de nommer un écrivain moderne de quelque valeur qui ait conservé cette forme d'écriture. Les cathédrales du moyen âge sont certes de pures merveilles. Mais il ne s'en bâtit plus de pareilles. Et pourtant, qui niera que celles érigées de nos jours n'ont pas leur charme et leur beauté? On ne saurait donc reprocher à Henri d'Arles son style à phrases courtes, si l'on songe que c'est celui de Louis Veillot, dont Jules Lemaitre disait qu'il avait toujours pour lui le Pape et la grammaire. C'est aussi le style d'Anatole France. Tout au plus peut-on reprocher

1. *La Patrie*, fév. 1903.

à Henri d'Arles son affection pour des vocables qui reviennent trop souvent.

C'est ainsi que le mot « flou » coule à toutes minutes de sa plume. Ailleurs, c'est le mot « essence ». Il y a ainsi, à certaines époques, des mots, des expressions à la mode. Par exemple, depuis la guerre, il n'est pas un orateur ou un écrivain qui oublie de nous parler de « la dignité de la personne humaine » et des « valeurs spirituelles ».

En somme, la critique aura été favorable à Henri d'Arles. Mais il en est trop peu qui ont parlé de lui. Une production littéraire qui s'échelonne sur une période de vingt-sept ans, au rythme de presque un volume par année, représente dans la littérature française de ce continent, de production plutôt modeste, un apport qu'on ne saurait ignorer plus longtemps.

VII

Son dernier ouvrage

Henri d'Arles est mort à Rome le 9 juillet 1930.

Parmi ses papiers, l'on a trouvé le manuscrit d'un ouvrage que devait publier à Bruges (Belgique), la maison Desclée, De Brouwer & Cie. Le manuscrit a été relié sous toile cartonnée couleur orange. Il est intitulé: *Intailles*. Au mot intaille le dictionnaire donne la définition: pierre dure gravée en creux.

Le titre est bien dans la note d'Henri d'Arles qui, pour plusieurs de ses ouvrages, a emprunté à la peinture, la sculpture, la musique les noms dont il les a baptisés. C'est ainsi que *Intailles* fait pendant à *Eaux-Fortes* et *Tailles douces*, *Arabesques*, *Estampes*, *Pastels*, *Laudes*, etc.

On voit par là combien, jusqu'à la fin de sa vie, Henri d'Arles a été épris d'art.

Intailles toutefois ne définit pas très bien le contenu du volume.

C'est « Fragments » qu'il aurait fallu mettre. Car ce sont bien des fragments en effet que cette entrevue avec Paul Claudel, ces appréciations d'œuvres littéraires comme celles de Robert Choquette, de Rosaire Dion, d'Alice Lemieux, d'Armand Yon, ces jugements sur des œuvres d'importation

européenne, ce portrait de Mgr Paul-Eugène Roy, orateur, ces croquis acadiens rapportés des Iles de la Madeleine, ces pages de journal intime, enfin ce *Petit Traité de l'Église* qui termine l'ouvrage.

Une intaille dans une pierre suppose un dessin quelconque, une fleur, une tête, un objet, voire une simple rainure, quelque chose enfin qui donne une idée d'unité. *Intailles* ne remplit pas cette condition. Ce sont des sujets disparates qui ne se rattachent à aucun plan et n'ont entre eux aucun lien.

Mais si l'on examine la partie au lieu de l'ensemble, on s'aperçoit que chaque pièce représente en soi un beau dessin à la manière de Henri d'Arles.

L'on peut rappeler ici le conseil d'un maître-sculpteur à ses élèves: faites en sorte que si l'on devait détruire le moindre de vos ouvrages, devant un seul fragment retrouvé l'on puisse dire que c'est beau.

* * *

C'est en avril 1927 qu'Henri d'Arles fit la connaissance de Paul Claudel, alors ambassadeur de France aux États-Unis. Ce n'était pas le diplomate qu'il désirait voir, mais le poète. Suivant sa propre expression, il en garda « quelque éblouissement ». Il estimait que les courts instants passés dans l'intimité de l'auteur de *L'Annonce faite à Marie* faisaient époque dans sa vie. Aussi, voulut-il résumer ses impressions dans des pages où il rapporte la substance de la conversation. Il interrogea Paul Claudel sur sa conversion.

—Cher Maître, dit-il, j'ai souvent lu le récit de votre conversion soudaine, ce jour de Noël, à Notre-Dame. Permettez-moi de vous le demander, n'est-ce pas une illumination que vous avez reçue alors ?

M. Claudel se recueille un instant, comme pour une prière, écrit Henri d'Arles. Ses yeux se ferment à demi. Sa physiologie, extrêmement mobile, prend une telle expression de ferveur:

—Une illumination ! Oui, oui, une illumination !

J'entendrai toujours le ton sur lequel ces mots furent prononcés. Toujours je verrai ce visage comme tourné vers le dedans, loin de nos contingences, contemplant les réalités suprêmes. Ce qui vient d'être évoqué c'est un moment proprement divin.

—Que voulez-vous, dit le poète. J'étais très lancé, je croyais à la science, à l'humanité, au progrès, à toutes les fausses divinités de mon siècle. Où serais-je allé avec tout cela? Une voix m'a arrêté dans ma course éperdue. J'ai trouvé la lumière. Minute adorable qui a décidé de toute ma vie.

Et la conversation se continua entre le poète et Henri d'Arles touchant le sort infortuné de Camille Claudel, l'oeuvre de Charles Maurras dont Claudel qualifie la poésie de *vers de mirliton*, saint Thomas d'Aquin que le poète avoue être la *grande ressource de ma pensée*, etc.

Et Henri d'Arles de conclure:

« Ainsi finit ma visite à l'un des plus grands poètes qui aient jamais paru. On l'appelle le Pindare de notre siècle. Son nom reste attaché à un rythme nouveau, le rythme, le verset claudélien. dans la littérature de notre temps, c'est lui qui occupe la place la plus considérable. Il y a créé ce que les critiques nomment un « remous », dont l'influence fut profonde, étendue, et n'est pas près de s'éteindre. Et ce poète est un mystique, au sens le plus orthodoxe du mot. La religion n'est pas pour lui simple matière à littérature, comme cela arrive. Il vit de la foi et il vit sa foi. Il la chante parce qu'elle déborde de son âme. Elle enflamme sa pensée. Je ne crois pas qu'il y ait eu, dans l'histoire, de poète aussi totalement conquis par le plus pur catholicisme ».

L'on sera d'accord avec Henri d'Arles sur la création de ce rythme nouveau qui s'appelle le verset claudélien. Nul également ne contestera la sincérité de la foi de Claudel. C'est d'ailleurs un domaine dans lequel il est bien périlleux de s'aventurer. Mais que Claudel ait tenu dans la littérature contemporaine la place la plus considérable, c'est là un jugement que beaucoup n'accepteront pas sans inventaire.

* * *

Plusieurs pages de *Intailles* sont consacrées à la revue *L'Action française* de Montréal alors dirigée par l'abbé Lionel Groulx. Elles lui sont inspirées par le dixième anniversaire de la fondation de cette publication. Il rappelle les sentiments divers qu'elle fit naître au moment de son apparition: indifférence, scepticisme, curiosité, intérêt, sympathie. Son but était de restaurer la plénitude de la vie

française dans le commerce, l'industrie, les affaires, les sphères professionnelles, le courant général. Il rappelle les principales enquêtes conduites par la revue, les mots d'ordre lancés par elle, ses interventions auprès des pouvoirs publics, etc. C'est au cours de cet article qu'Henri d'Arles fait cette déclaration qui le peint bien et caractérise toute son oeuvre, savoir :

« parler, écrire pour le public, implique des responsabilités infinies. D'une idée lancée peut dépendre l'avenir d'un peuple ».

Henri d'Arles se faisait en effet une haute idée de sa responsabilité d'écrivain, d'orateur. Jamais il ne parlait sans préparation. Chaque mot qu'il écrivait, chaque phrase qu'il construisait était l'écho direct de sa conscience. Car bien qu'il fut épris d'Art, il plaça toujours la Vérité au premier plan. Il ne voulut jamais sacrifier le vrai à la beauté.

* * *

De Mgr Paul-Eugène Roy, orateur, Henri d'Arles trace le portrait suivant :

« Monseigneur Roy était grand, d'une taille fort au-dessus de la moyenne. Tout en lui respirait la force. Ses traits avaient plutôt la puissance que la grâce. Ils pouvaient paraître austères, presque ascétiques. Mais une expression de bonté tempérait ce qu'ils avaient d'un peu dur. Sa voix était admirable. Elle avait le son d'une cloche d'argent. Elle portait au loin, sans jamais devenir aiguë; quand elle baissait le ton, elle ne devenait pas sourde. Il y avait toujours de la clarté dans ce timbre de pur métal... L'on sait le mot profond de Sainte-Beuve: « l'on a toujours la voix de son esprit ». Autrement dit, c'est tout le tempérament, toute la nature intellectuelle et morale qui se révèle dans la qualité de la voix. Or, Monseigneur Roy avait l'esprit droit et ferme, vigoureux et actif, le caractère viril et noble. Et l'on sentait vibrer dans sa parole la rectitude et la franchise de l'âme. Elle était faite pour les appels, pour les croisades. Elle invitait à l'action... Monseigneur Roy cherchait surtout à éclairer. Il ne faisait guère vibrer la corde sensible. Il s'adressait plutôt aux énergies du cœur. Que de mouvement rédempteurs sa parole a suscités, qui ne sont pas retombés avec les derniers accents de sa voix. Il avait aussi le geste, en harmonie avec la nature de sa parole, c'est-à-dire un geste d'autorité, le geste qui commande ».

Ce portrait ne mérite-t-il pas les honneurs de l'anthologie ?
Que l'on me permette ici un souvenir personnel. C'était le dimanche soir, 20 juin 1912.

En dépit d'une température des tropiques, dix mille personnes s'étaient réunies au Manège militaire, à Québec, pour assister à la séance de clôture du congrès du Parler français. Face à la porte monumentale qui donne sur la Grande Allée s'élevait une immense estrade, occupée à ce moment-là par la fine fleur de la race canadienne-française: archevêques et évêques en manteaux violets, l'ancien premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, des ministres du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des juges, des sénateurs, des députés, des militaires, des représentants de tous les ordres religieux, ces derniers en soutanes blanches, noires, brunes. La lumière — une lumière aveuglante et crue qui tombait des voûtes — faisait scintiller les croix pectorales aux lourdes chaînes d'or et les décorations en relief sur le noir des habits de gala. En face et de chaque côté de l'estrade, c'était la foule, la foule immense et anonyme — toutes les classes de la société mêlées — accourue des quatre coins de la Province, de l'Acadie, de l'Ouest lointain, de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane jadis française. La France était là, représentée par trois de ses fils distingués, un écrivain, un poète, un orateur sacré. En attendant l'ouverture de la séance, une musique jouait des airs canadiens que l'auditoire, bon enfant et d'humeur joyeuse, reprenait en chœur. Tout à coup, un grand silence se fit. Un homme venait de se lever au premier rang de l'estrade. Il s'avança tout au bord de la scène. Dix mille têtes se tournèrent alors de son côté et vingt mille yeux se braquèrent intensément sur lui. Combien auraient pu supporter sans faiblir l'ardeur de ces milliers de regards convergents ? Cependant, lui ne broncha pas . . . C'était Monseigneur Paul-Eugène Roy.

Taillé en force, la voix ferme et puissante, le geste aisé, l'allure souple d'un athlète sûr de lui-même, il commença son discours. L'auditoire sentit tout de suite qu'il avait affaire à un maître de la parole et de la pensée, et dominé, subjugué, il se laissa emporter au courant des émotions multiples que l'orateur faisait naître en lui. Mais ce fut le fris-

son des grandes émotions qui secoua cette foule ardente, lorsque dressé de toute la hauteur de sa taille, Monseigneur Roy s'écria :

« En 1760 ils n'étaient que soixante mille pour la défendre et la sauver. Ils l'ont défendue et sauvée.

« En 1912 nous sommes trois millions pour la parler, pour la propager, pour la venger, pour la glorifier. Ce serait une honte qui ternirait à jamais notre mémoire, si nous allions seulement laisser s'amoinrir le prestige et l'influence d'un verbe que Dieu envoya ici pour continuer la conquête des âmes et étendre le règne du Christ.

« O verbe de France et verbe de Dieu, que ma langue s'attache à mon palais si jamais elle t'oublie, ou cesse seulement de te propager et de te défendre ! »

A ce moment-là, c'était la race canadienne-française toute entière qui prêtait le serment de fidélité à la langue des aïeux par la voix de l'orateur. Et si l'on avait demandé alors quel personnage personnifiait le mieux et dans toute son intégrité le type français d'Amérique, quel était le plus grand des fils de la race, tous auraient répondu sans hésiter : Monseigneur Roy.

* * *

Sept fragments du livre sont consacrés à la critique littéraire. A propos d'une vie de Soeur Bourgeoys, Henri d'Arles fait l'observation que les vies des saints ne devraient pas être écrites par des laïques. Il manque à ces derniers la grâce d'état pour en dégager l'élément surnaturel. Il cite à ce propos cette pensée de Jacques Maritain :

« Nous sommes si épais que nous comprenons presque toujours d'une manière toute matérielle la doctrine des saints, qui par essence est esprit . . . qu'on nous les montre humains sans les diminuer . . . mais, par pitié pour nos âmes, qu'on ne les humanise pas, selon le vœu de toute une littérature d'aujourd'hui. Nous mourons de fadeur et de complaisance, de vérités diminuées et embourgeoisées, d'une religion qui descend, à notre mesure (Préface au JEAN DE LA CROIX).

Et pourtant ? . . . La *Vie de Jésus* de Mauriac, le *S. Augustin* de Louis Bertrand n'infirmen-ils pas ces jugements ?

De ces morceaux littéraires, deux sont des préfaces. L'une pour *A travers les vents* de Robert Choquette; l'autre, pour *Le Chapelet des Jours* de Rosaire Dion. Vient ensuite une lettre ouverte à Alice Lemieux pour ses *Heures effeuillées* ainsi qu'une appréciation d'un roman du sol par Armand Yon. Il s'inscrit à l'encontre de ceux qui font remonter la littérature régionaliste à Maria Chapdelaine. Et il cite à l'appui les ouvrages de Philippe Aubert de Gaspé, de Napoléon Bourassa, de M. de Boucherville, de Laure Conan, du docteur Choquette, de Gérin-Lajoie, etc. Ce qui l'amène à dire, à propos d'un autre ouvrage (*Précis d'Histoire littéraire*, par Soeur Marie-Élise, religieuse de Sainte-Anne) que

« une bibliothèque de seuls canadians serait immense. Je ne prétends pas qu'il y a beaucoup de chefs-d'œuvre parmi cette masse. C'est plutôt le contraire qui est le vrai. Mais enfin ce sont là matériaux dont il faut tenir compte. L'on a jamais vu une littérature commencer par son apogée. Combien de siècles a-t-il fallu à la littérature française avant de produire sa première fleur éternelle? »

* * *

On sait l'attachement d'Henri d'Arles aux choses acadiennes. Après avoir peiné pendant huit ans sur les trois tomes d'*Acadie*, il est tout naturel qu'il ait voulu revivre sur place les scènes pathétiques du grand dérangement. Et cela nous a valu ses *Croquis acadiens* et *Archipel acadien*. Il s'embarque donc à Boston et par bateau se rend jusqu'à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse. Il décrit tout son voyage à partir du point de départ au point d'arrivée. Il note l'état du ciel, la couleur de la mer, la direction du vent, les petits incidents du voyage. Il est comme un écolier en vacances. A Yarmouth, il interpelle, en anglais, un petit vendeur de cartes postales. Il lui demande son nom.—*Saulnier*, répond l'enfant. Puis, en français:—*Tu es Acadien ?—Oui, monsieur.—Parles-tu français ?—Pas much.* Mais l'enfant se reprend:—*Pas beaucoup.*

Dans *Archipel Acadien*, il nous fait le récit d'une visite aux Iles de la Madeleine qu'il parcourt en tous sens. Il y est accueilli dans les presbytères, les couvents, mais il visite aussi les familles de pêcheurs.

« La politesse est la note dominante des Acadiens de ces régions. Ils ôtent leur chapeau pour saluer et pour parler. Ils disent: « Monsieur » avec la gentillesse d'autrefois. Leur prononciation a des singularités. Je remarque, par exemple, qu'ils escamotent les r, qu'ils mettent un u à la place. Chez les femmes et les jeunes filles, physionomie naïve et pure. Beaucoup d'yeux bleus ».

Et à propos du parler acadien, il relève quelques délicieux archaïsmes. C'est ainsi qu'un pêcheur, de qui il vient d'acheter une couverture, lui fait cet aveu:—*Il faut un bon élan pour faire une de ces couvertures.* Et le domestique d'un curé qu'il va visiter alors que celui-ci, absent, est attendu d'un moment à l'autre lui dit:—*N'allez-vous pas l'espérer ?*

Le volume comprend une dissertation sur l'art et les artistes, sur l'art exotique, et il se termine par un petit *Traité de l'Église* qui porte l'imprimatur autographe de Mgr Georges-Albert Guertin, en date du mois de septembre 1928. Il y a enfin des pages de journal remontant à 1925 et intitulées *Pour moi seul.* On y relève des bijoux comme celui-ci:

« Premier novembre. Grande fête au ciel. A la messe, les Béatitudes tombaient sur mon âme, comme les sons d'une cloche divine ».

Que de beautés encore dans ces descriptions du Bois de la Source, qu'il visite de temps à autre, au cours de longues marches, canne à la main, un livre sous le bras. Le Bois de la Source est pour lui un endroit de méditation, de recueillement. Il y fait des retours sur lui-même. Il y écrit cette page pleine de nostalgie, de résignation, d'espoir:

L'écrivain-né a passé sa vie à remplir sa mission auguste. Il a semé le verbe à pleines mains. Il s'est fait dispensateur d'idées. Il a donné le jour à de multiples formes intérieures . . . Il a sculpté son rêve dans des vocables. Il a pétri cette difficile matière à l'image de sa pensée. Il y a coulé le meilleur de son âme. Et il a été tour à tour admiré, critiqué, discuté. Peut-être même a-t-il été méconnu, sauf d'une élite. Que le suffrage général lui ait été accordé ou non, l'heure fatale sonne pour lui comme pour tout autre; il meurt, il s'en va pour toujours. Bientôt, son nom s'efface dans un dernier remous. Le silence se fait sur sa tombe. L'on ne parle plus de lui. L'oubli prend son nom et son œuvre. Sa mémoire semble à jamais ensevelie. Qui se soucie qu'il a existé ?

Ou, s'il est parfois question de lui encore, c'est avec une hautaine indifférence. Voilà. Une fiche dans un casier c'est apparemment tout ce qui reste de cet homme. Cette période est plus ou moins longue, mais elle a toujours un terme. Serait-ce profaner l'Évangile que de citer à ce propos la parole du Christ: « A moins que le grain de froment, jeté en terre, ne meure, il ne peut produire de fruit. *Nisi granum frumenti* ». Car je ne songe en ce moment, qu'aux écrivains véritables, qui ont eu conscience de leur terrible responsabilité. Le froment de la vérité, qu'ils ont généreusement distribué aux esprits, est plus ou moins lent à germer; il faut qu'il fermente, qu'il se décompose, qu'il meure, qu'il se dépouille de tout ce qu'il avait d'accidentel et de contingent, qu'il subisse, dans les entrailles du sol, un sourd et mystérieux travail, prélude nécessaire aux germinations de l'avenir. Et quand cela est fini, l'œuvre reparait plus belle, définitive en quelque sorte, épurée, fortifiée de ce long silence qui l'a enveloppée, sûre désormais d'échapper, dans son essence, aux atteintes du temps, insérée dans l'histoire de l'esprit humain. L'épreuve lui a été bonne. Ce fut la mise au tombeau. C'est maintenant la résurrection, ce que le monde nomme gloire, « soleil des morts . . . ».

Ces lignes sont vieilles de seize ans . . .

Le 29 décembre, à Indianapolis, devant des centaines de délégués de la *Modern Language Association of America*, venus des quatre coins du continent, l'oeuvre littéraire de Henri d'Arles fut glorifiée.

Est-ce la germination qui est consommée? Est-ce l'éclosion qui commence? Ou mieux, la résurrection, le *soleil des morts pour* cet écrivain de chez-nous, qui a passionnément aimé les idées et vécu dans l'atmosphère du Beau, du Vrai, du Bien?

Espérons-le.

Conclusion

Le temps est arrivé de tirer une conclusion.

Quelle sera-t-elle?

Celle qui vient naturellement à l'esprit est qu'Henri d'Arles a voulu d'abord et avant tout être écrivain. *Nulla dies sine linea* semble avoir été sa devise. Il est l'esclave de son métier. Chaque matin que le jour ramène, il prend sa plume comme l'ouvrier son outil. Peu importe que l'inspiration lui vienne ou non. Il écrit. S'il ne frappe pas tout de

suite le filon d'un beau sujet, il parle de la température, de l'état du ciel, de la marche des nuages. Cela fait que son oeuvre est encombré de descriptions, de « coins de nature » pour employer son expression, ressemblant fort à autant d'herbes folles dans un beau jardin. A 25 ou 30 ans de distance, il importe peu au lecteur de savoir que tel jour de telle année le soleil s'est couché sur l'horizon au sein de nuages roses et non pas gris.

On peut également lui reprocher de s'être éparpillé sur trop de sujets et de ne s'être spécialisé dans aucun. Tout ce qui tombe de sa plume, description, critique, sermon, bibliographie est pour lui matière livresque et entre en vrac, vaille que vaille, entre deux couvertures. Une réédition de ses oeuvres exigerait une classification par ordre de sujets et l'élimination de beaucoup de bois mort. Son oeuvre par conséquent ne comporte pas un caractère d'unité et elle est très inégale dans ses parties.

Il est un genre où Henri d'Arles a excellé: c'est le sermon. Sa prédication était toujours soigneusement préparée et le sujet charpenté comme une belle pièce de menuiserie. La diction était nette, le geste classique. Quand il abordait le chapitre des souffrances et de la mort du Christ ou qu'il parlait de Marie, tant glorifiée dans *Laudes*, le ton de sa voix s'élevait, l'émotion le gagnait et l'on sentait que les larmes n'étaient pas loin de jaillir sous ses paupières. Je sais tel collège du Canada où il était cité aux élèves comme un modèle de l'éloquence sacrée.

Henri d'Arles n'oubliera jamais qu'il a porté la robe du moine et qu'il a reçu l'onction du sacerdoce. Ses écrits, et surtout son « Journal Intime » reflètent ce sentiment. Il pense toujours *ad majorem Dei gloriam*. Mais l'on sent en même temps qu'il n'accepte pas de se plier à certaines conventions en matière d'art et de littérature. Il admet le nu dans l'art et il demande des préfaces au Comte de Montesquieu qui, à une certaine époque, était le lion de plus d'un salon mondain. En histoire, il a le souci de la vérité et de l'exactitude. Dans la critique littéraire, il encourage les jeunes à produire, il vise à construire plutôt qu'à démolir. Dans ses descriptions de paysages, il s'efforce d'être vrai. Ce n'est pas à lui que l'on peut reprocher d'avoir imaginé des

« coins de nature », avec des termes empruntés au vocabulaire européen. Lorsqu'il parle du Bois de la Source et des Monts Uncanoonuc, c'est bien du New Hampshire qu'il s'agit et non de la Provence ou de l'Île de France. Il est en tout un écrivain probe et consciencieux. Bien de ses contemporains n'ont noté chez lui que le côté caricatural, le côté abbé de cour, affecté, maniéré à la façon des « Précieuses ridicules » de Molière.

Le 15 avril 1914, Henri d'Arles avait donné devant la Société Historique une causerie sur Laure Conan. Il y disait, entre autres choses :

« L'on ne devient pas écrivain. On l'est en naissant, ou l'on ne le sera jamais. C'est la nature qui distribue ce don divin. Ceux qui ne l'ont pas reçu avec le jour, pourront, à force d'étude, devenir de parfaits et exacts grammairiens, apprendre tous les mots d'une langue, et toutes les règles qui président à la correction de son parler, mais ils ne sauront jamais ce qui s'appelle écrire, c'est-à-dire modeler, les vocables courants, selon une forme personnelle, leur mettre l'empreinte créatrice »¹.

Je vous prie de retenir ces deux derniers mots : l'empreinte créatrice.

Est-il une page, une ligne, un titre d'Henri d'Arles qui ne porte pas en effet son empreinte créatrice ? Et alors, c'est le cas de dire qu'Henri d'Arles a été un écrivain avec tout ce que le mot implique de labeur, d'érudition, d'originalité et de correction. Au Panthéon de nos lettres, il a sa place au premier rang, parmi les prosateurs.

Adolphe Robert.

1. Les Quarante ans de la Société Historique franco-américaine, p. 235.